

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER ET VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES  
Nombre de Conseillers  
En exercice: 8  
Présents : 6  
Votants : 7

DELIBERATION N° 38-2018

Séance du jeudi 30 aout 2018

L'an deux mille dix-huit et le jeudi 30 aout 2018, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 24 aout 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** M. COSTORIER Rémi, M. MEYSSONNIER Gérard, M. ROBERT Joël, Mme BLANC Danielle, M. Pierre POUILLARD, M. Jean-Pierre NOMIUS

**Absents excusés :** Mme STEFANI Noëlle donne pouvoir à Rémi COSTORIER

**Absents non excusés :** Jean Claude FAURE

**Secrétaire de séance :** Mme BLANC Danielle

**Objet :** rappel indemnités adjoint

Le Maire informe les membres présents que le Centre de Gestion a demandé un rappel négatif de l'indemnité de M. MARTIN Roger 1° adjoint décédé le 26 juin 2018.

Il demande aux membres présents de ne pas demander ce rappel sur indemnité à la famille.

Après avoir entendu l'exposé de son maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- accepte la décision de son Maire.

Le Maire  
Rémi COSTORIER

